



## Comité de rédaction

AAC n°13 - Le retour aux enquêtés

### Pour citer l'article

Comité de rédaction, « AAC n°13 - Le retour aux enquêtés », dans *revue  $\dot{\iota}$  Interrogations ?*, Appels à contributions en cours [en ligne], <http://www.revue-interrogations.org/AAC-no13-Le-retour-aux-enquetes> (Consulté le 29 mai 2023).

ISSN 1778-3747

---

Tous les textes et documents disponibles sur ce site sont, sauf mention contraire, protégés par la [Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 France](#).



Le présent appel à contributions voudrait remédier en partie à un relatif vide bibliographique quant à la question du retour aux enquêtés et armer le chercheur, qu'il soit anthropologue, psychologue, historien ou encore sociologue, d'une réflexion épistémologique et de savoir-faire pratiques face à cette question. On peut également remarquer que, si cette question du retour aux enquêtés est peu traitée dans les comptes rendus de recherches, c'est parce qu'elle se pose souvent après la publication des résultats de la recherche. Par cet appel à contributions, nous voudrions donc également donner l'occasion à des chercheurs en sciences humaines et sociales n'ayant pas pu analyser les conditions et les modalités de la réception de leurs résultats par les enquêtés dans leurs publications de le faire. Aussi invitons-nous les auteurs à aborder les questions suivantes, qui ne sont cependant pas exclusives d'autres possibles, concernant :

- les difficultés spécifiques pour une restitution de l'enquête aux enquêtés ;
- les réflexions déontologiques sur cette question de la restitution aux enquêtés ;
- les conditions et modalités de restitution de l'enquête ;
- les « *ficelles du métier* » [1] quant au retour aux enquêtés ;
- les conditions de réception de l'enquête par les enquêtés ; - ce que le retour aux enquêtés fait à la possibilité de poursuivre l'enquête sur le même terrain ;
- ce que l'enquête fait aux enquêtés ;
- ce que les enquêtés font de l'enquête ;
- ce que la réception des enquêtés apporte au chercheur.

À cette liste non exhaustive de pistes de recherche, nous pouvons ajouter quelques interrogations susceptibles de nourrir cette réflexion sur la thématique du retour aux enquêtés. Pour cela, nous pouvons nous appuyer sur certaines idées et hypothèses élaborées par des chercheurs en sciences humaines et sociales. Ainsi, lorsque Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot affirment que « *la question du retour aux enquêtés des résultats de la recherche, de leur information sur les analyses dont ils ont été l'objet, est un problème récurrent des sciences sociales, parce qu'il est déontologiquement incontournable.* » [2], nous pouvons tout d'abord nous demander au nom de quoi le chercheur serait tenu de rendre compte des résultats de son travail aux enquêtés.

Cela dit, ne peut-on pas aussi interpréter comme la manifestation d'une « *idéologie défensive de métier* » [3] le fait que la question de la restitution de l'enquête aux enquêtés soit à peine esquissée par les sociologues [4] (et la plupart du temps, semble-t-il, à la suite d'incidents avec les enquêtés [5]), tandis qu'ils se montrent bien plus prolixes concernant la phase de présentation de soi aux enquêtés [6] ? On peut ainsi noter le déséquilibre de traitement entre la question de « *la présentation de soi aux enquêtés* » (une vingtaine de pages) et celle du « *retour aux enquêtés* » (seulement quatre pages) dans un ouvrage comme *Voyage en grande bourgeoisie* (1997) de Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot, pourtant connus pour leur expérience en matière de diffusion des résultats de leurs recherches auprès des membres de la bourgeoisie.

Par ailleurs, la question du retour du terrain aux enquêtés n'est quasiment jamais traitée par les enseignants lorsqu'ils forment leurs étudiants à l'enquête de terrain, contrairement à la question de la présentation de soi, absolument primordiale pour la (bonne) réalisation de l'enquête. Est-ce à dire que la question du retour aux enquêtés n'est pas directement utile pour le chercheur et qu'en conséquence elle est occultée ?

Maintenant, en interrogeant la possibilité voire à la « *nécessité* » de la restitution de l'enquête aux enquêtés ainsi que ses modalités concrètes, nous nous confrontons à une question qui est à la fois déontologique et méthodologique. Aussi s'agit-il notamment de repérer et d'étudier ce qui peut faire difficulté pour le chercheur dans cette restitution : volonté de poursuivre l'enquête sur ce même terrain, difficultés d'anonymisation dans une communauté restreinte ou visible, trop grande proximité avec les enquêtés, etc.

On peut cependant envisager que ces difficultés soient relatives à chaque science humaine et sociale mais aussi aux différentes orientations méthodologiques et théoriques empruntées par les chercheurs. Ainsi, la difficulté à restituer le terrain à ses enquêtés est inévitable pour la sociologie ou l'histoire critique, alors qu'elle est sans doute négligeable pour la recherche-action qui prend d'emblée les enquêtés comme participants de l'élaboration de la recherche. Nous pouvons donc nous demander dans quelle mesure ces difficultés sont

partagées par plusieurs disciplines des SHS ou, à l'inverse, en quoi ces difficultés prennent une signification particulière et constituent un enjeu spécifique pour telle ou telle discipline de même que telle ou telle orientation théorique ou méthodologique. De la même façon, la question du retour aux enquêtés ne se pose-t-elle pas de façon très différente selon les milieux sociaux sur lesquels enquête le chercheur ?

Par ailleurs, revenir sur les expériences concluantes de retour aux enquêtés pourrait être envisagé comme une manière de partager des « *ficelles du métier* » [7] et de transmettre des savoir-faire professionnels adaptés à tel ou tel contexte. Mais dans la perspective qui est la nôtre, il serait dommage de négliger les expériences de retour aux enquêtés qui se sont soldées par des échecs apparents. En effet, l'analyse réflexive de l'échec d'une négociation de stage d'observation avec un médecin chef de service a permis, par exemple, à Muriel Darmon d'objectiver les catégories de perception de son terrain et s'est avérée particulièrement heuristique sur le plan de l'analyse, et efficace sur un plan pratique pour éviter que l'expérience ne se reproduise. De même, nous invitons les chercheurs à ce retour réflexif sur d'apparents « échecs » de restitution de leur enquête auprès des enquêtés.

Maintenant, bien d'autres questionnements peuvent être explorés si on s'intéresse à la réception de l'enquête par les enquêtés, à la fois dans les conséquences qu'elle peut avoir sur l'enquête elle-même, mais aussi sur les enquêtés. En effet, les possibles résistances des enquêtés aux objectivations opérées par les différents chercheurs en sciences humaines et sociales peuvent en apprendre tout autant au chercheur que la phase d'entrée sur le terrain. Inversement, une réception heureuse par les enquêtés de la recherche peut permettre au chercheur de poursuivre l'analyse, voire l'enquête elle-même, comme l'a fait par exemple Stéphane Beaud avec Younès Amrani, suite à la publication de son ouvrage *80 % au bac, et après ?* Une troisième possibilité se présente quelquefois qui n'est pas la moins intéressante : celle où les réactions des enquêtés aux résultats de l'enquête ouvrent de nouvelles voies d'investigation, en révélant par exemple à l'enquêteur de nouveaux matériaux voire en lui suggérant de nouvelles questions.

Une autre question, tout aussi intéressante et relativement peu traitée, consiste à se demander ce que les résultats de l'enquête font aux enquêtés. Là encore, les différentes approches théoriques se prêtent probablement plus ou moins bien aux réappropriations et réinvestissements par les enquêtés, mais produisent aussi probablement des effets contrastés (libération, dénégation...). Comment continuer à enquêter sur son terrain alors qu'une partie des résultats ont été dévoilés aux enquêtés ? Cette question mériterait aussi d'être traitée par des auteurs ayant l'expérience de retour aux enquêtés sur des terrains investis sur la longue durée.

Nous ne faisons ici qu'ouvrir quelques pistes et hypothèses de recherche. Aussi, d'autres aspects ou problématiques relatifs à la thématique du retour aux enquêtés, non abordés dans le présent appel à contributions, seront les bienvenus.

Les propositions d'articles répondant au précédent appel à contribution doivent être adressées à Emmanuelle Zolesio, coordinatrice du numéro 13, **avant le 15 mai 2011** et à l'adresse électronique suivante : [emmanuelle.zolesio@ens-lyon.fr](mailto:emmanuelle.zolesio@ens-lyon.fr). Il va de soi que ces articles devront être rédigés aux normes de la revue.

En dehors de ces articles, la Revue *¿ Interrogations ?* accueille volontiers des articles pour ses autres rubriques. Ces articles ne dépendent pas de l'appel à contribution en cours, par conséquent, ils peuvent traiter de tout autre thème. Pour cette même raison, ces articles ne sont soumis à aucun délai quant à leur réception.

La rubrique « **Des travaux et des jours** » est destinée à des articles présentant des recherches en cours dans lesquelles l'auteur met l'accent sur la problématique, les hypothèses, le caractère exploratoire de sa démarche davantage que sur l'expérimentation et les conclusions de son étude (cette partie étant ainsi propice à la présentation des thèses de doctorat). Ces articles ne doivent pas dépasser 20 000 signes.

La rubrique « **Fiches techniques** » est destinée à des articles abordant des questions d'ordre méthodologiques (sur l'entretien, la recherche documentaire, la position du chercheur dans l'enquête, etc.) ou théoriques (présentant des concepts, des paradigmes, des écoles de pensée, etc.) dans une visée pédagogique. Ces articles ne doivent pas non plus dépasser 20 000 signes.

La revue publie également des « **Notes de lecture** » dans lesquelles un ouvrage fera l'objet d'une approche critique, la note pouvant ainsi constituer un coup de cœur ou, au contraire, un coup de gueule ! Une approche critique ne sous-entend pas que toutes les failles d'un ouvrage soient dénoncées mais bien que le Comité de Rédaction attend des auteurs une analyse documentée des apports ou des manques de l'ouvrage. Dans ce cadre, les notes ne peuvent en aucun cas être de simples quatrièmes de couverture. Tout texte ne respectant

pas ces attentes sera refusé. Cette note doit rester dans la limite des 10 000 signes.

Par ailleurs, les auteurs peuvent nous adresser leur ouvrage pour que la revue en rédige une note de lecture à l'adresse suivante : Revue *Interrogations* ?, 36 rue Mégevand, 25000 Besançon. Cette proposition ne peut être prise comme un engagement contractuel de la part de la revue.

La rubrique « **Varia** », par laquelle se clôt désormais tout numéro de la revue, accueille, comme son nom l'indique, des articles qui ne répondent pas aux différents appels à contributions ni aux rubriques précédentes.

---

## Notes

[1] H. S. Becker, *Les ficelles du métier*, Paris, La Découverte, 2002.

[2] M. Pinçon, M. Pinçon-Charlot, *Voyage en grande bourgeoisie. Journal d'enquête*, Paris, PUF, 1997, p. 122.

[3] C. Dejours, *Travail, Usure Mentale* [1980], Paris, Bayard, 2000.

[4] M. Pinçon, M. Pinçon-Charlot, *Voyage en grande bourgeoisie. Journal d'enquête*, Paris, PUF, 1997, p. 122 ; F. Weber, « Publier des cas ethnographiques : analyse sociologique, réputation et image de soi des enquêtés », *Genèses*, 2008, n° 70, pp. 140-150 ; A. Desrosières, « Quand une enquêtée se rebiffe : de la diversité des effets libérateurs, ou les arguments des trois chatons », *Genèses*, 2008, n° 71, pp. 148-159 ; D. Fassin, « Répondre de sa recherche. L'anthropologue face à ses autres », in D. Fassin, A. Bensa (dir.), *Les politiques de l'enquête. Epreuves ethnographiques*, Paris, La Découverte, 2008, pp.299-213 ; C. Kobelinsky, « Les situations de retour. Restituer sa recherche à ses enquêtés », in D. Fassin, A. Bensa (dir.), *Les politiques de l'enquête, op. cit.*, pp.185-204. Il est assez significatif qu'il ait fallu attendre 2010 pour voir la parution d'un ouvrage véritablement consacré à la question (S. Laurens, F. Neyrat, *Enquêter : de quel droit ? Menaces sur l'enquête en sciences sociales*, Paris, Le Croquant, 2010).

[5] Comme ce fut par exemple le cas des deux articles de *Genèses* précédemment cités, qui furent écrits à la suite d'une vive réactive d'une enquêtée au texte de Delphine Naudier (S. Naudier, « Sociologie d'un miracle éditorial dans un contexte féministe », *Genèses*, 2006, n° 64, pp. 67-87).

[6] On pourra citer, de façon non exhaustive : H. Chamboredon, F. Pavis, M. Surdez, L. Willemez, « S'imposer aux imposants. A propos de quelques obstacles rencontrés par des sociologues dans la pratique et l'usage de l'entretien », *Genèses*, juin 1994, n° 16, pp. 114-132 ; S. Beaud, F. Weber, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, coll. « Guides Repères », 2003, 357 p. ; G. Mauger, « Enquêter en milieu populaire », *Genèses*, 1991, n° 6, pp. 125-143 ; M. Pinçon, M. Pinçon-Charlot, *Voyage en grande bourgeoisie. Journal d'enquête*, Paris, PUF, coll. « Sciences sociales et société », 1997, 180 p. ; M. Darmon, « Le psychiatre, la sociologue et la boulangère : analyse d'un refus de terrain », *Genèses*, n°58, mars 2005, pp. 98-112 ; O. Schwartz, « L'empirisme irréductible. La fin de l'empirisme ? », postface à l'édition française de l'ouvrage de Nels Anderson, *Le Hobo. Sociologie du sans abri*, Paris, Nathan, coll. « Essais et Recherches », 1993 (1923), pp. 265-308.

[7] H.S. Becker, *Les ficelles du métier*, Paris, La découverte, 2002.